



Réunion extraordinaire du conseil

Le lundi 11 février 2019

HUIS-CLOS

18h00

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENT :

Conseil

Paula Assaly, mairesse

Les conseillers: Lawrence Bogue, Raymond Campbell, André Chamaillard, Robert Lefebvre, Yves Paquette et Antonios Tsourounakis

Personnes-ressources

Daniel Gatién, directeur général

Christine Groulx, greffière

1. Ouverture de la réunion inaugurale

La mairesse ouvre la réunion à 18h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

R-23-19

Proposé par Antonios Tsourounakis
avec l'appui d'André Chamaillard

Qu'il soit résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

3. Divulgarion de conflits d'intérêts

None.

Réunion à huis clos

R-24-19

Proposé par André Chamaillard
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu de tenir une réunion à huis clos à 18h01 pour discuter de l'article 4 selon l'article 11 (1) (e) du règlement de procédures considérant les discussions d'un litige en cours.

Adoptée.

Réouverture de la réunion extraordinaire

R-25-19

Proposé par Antonios Tsourounakis
avec l'appui d'André Chamaillard

Qu'il soit résolu de rouvrir la réunion extraordinaire à 18h40.

Adoptée.

4. Litige en cours, réf. : Poursuite de la compagnie Arnco

R-26-19

Proposé par Antonios Tsourounakis
avec l'appui de Lawrence Bogue

Qu'il soit résolu d'entériner les directives données à huis-clos.

Adoptée.

5. Ajournement

R-27-19

Proposé par André Chamaillard
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu d'ajourner la réunion à 18h45.

Adoptée.

ADOPTÉ CE 25^e JOUR DE MARS 2019.

Paula Assaly, mairesse

Christine Groulx, greffière